

En zone herbagère, un système laitier spécialisé en agriculture biologique

2 associés en GAEC
148 ha de SAU
421 200 l de lait produit
78 vaches Montbéliardes
24 ha de culture de vente



STH/SAU : 68 %
Maïs/SFP : 0 %
Lait produit/SFP : 3 400 L/ha
Pâturage accessible par vache : 60 ares

LOCALISATION PRINCIPALE DU SYSTÈME

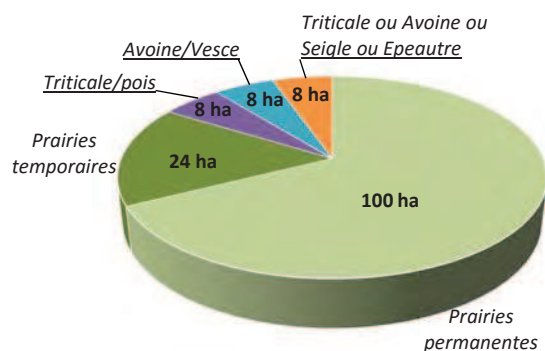


Ces exploitations sont situées dans les zones herbagères d'élevage où la part de prairies naturelles non retournables est importante. Beaucoup de prairies sont aménagées pour être pâturées et une bonne part est accessible par les vaches.

Le passage à l'agriculture biologique a été assez évident à mettre en œuvre avec un système initial déjà basé sur l'herbe et la pâture. Le maïs a été remplacé par la prairie temporaire qui est nécessaire au bon fonctionnement de la rotation en bio. Les surfaces en cultures sont entièrement destinées à l'alimentation du troupeau, il ne reste donc plus que de la vente de lait et d'animaux issus du troupeau laitier. Actuellement le marché est porteur, de nombreux éleveurs en système conventionnel se questionnent sur une possible conversion. La filière devra rester vigilante à conserver une bonne adéquation entre l'offre et la demande.

UTILISATION DES SURFACES

Cultures de ventes : 24 ha



SFP : 124 ha

PRODUCTIONS

Vente de produits animaux atelier lait :

- 408 200 litres de lait
- 18 vaches de réforme
- 35 veaux mâles
- 8 veaux femelles
- 1 génisse amouillante
- 2 génisses de boucherie

Produits végétaux vendus ou autoconsommés :

- 10,8 t de triticale
- 12,8 t d'avoine ou seigle ou épeautre
- 21,6 t d'avoine/vesce
- 28,0 t de triticale/pois

FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTÈME

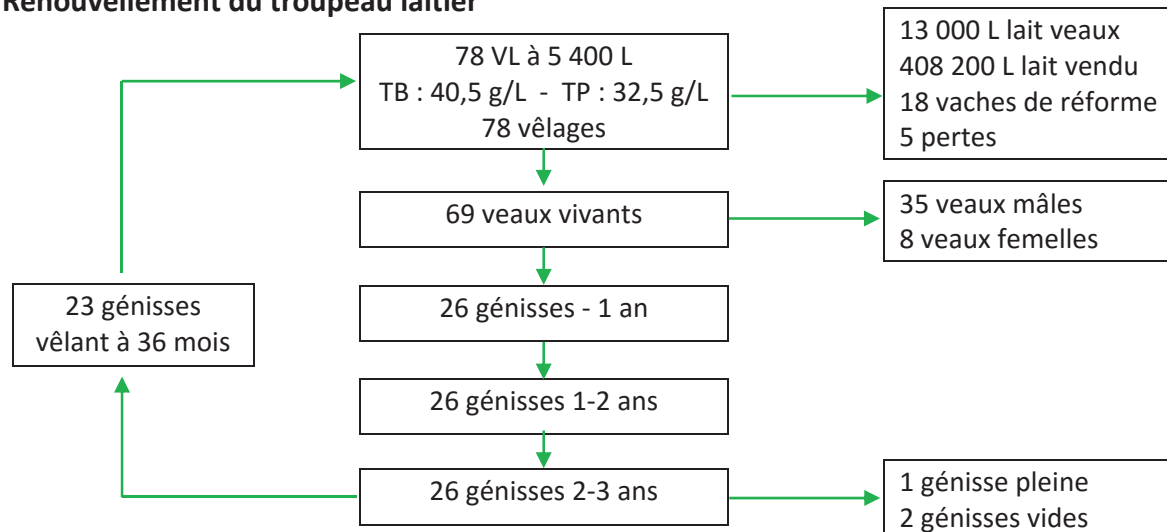
- Grande autonomie alimentaire
- Système économe en intrants et donc très peu volatile

- Revenu uniquement basé sur le lait
- Influence forte de la qualité des fourrages et de la pâture
- Gros chantier de récolte de l'herbe
- Nécessité de stocker sa céréale autoconsommée

CHEPTEL.....

122 UGB

Renouvellement du troupeau laitier



Indicateurs de gestion du troupeau laitier

Vaches laitières

- Lait/VL/an : **5 400 L**
- Maïs/VL/an : **0 tMS**
- Concentré/VL/an : **950 kg**
- Concentré/L : **176 g**
- Période de vêlage : automne-hiver

Génisses laitières

- Age au vêlage : 36 mois
- Concentré/génisse élevée : 380 kg
- Taux de renouvellement : 30 %

RATIONNEMENT ANIMAL (kg MS/animal/jour)

	Effectifs	Date début	Date fin	Foin	Regain	Enrubanage
Vaches laitières	74	15 avril	15 juin	0,9		
Vaches laitières	67	15 juin	15 août	0,9		
Vaches laitières	66	15 août	15 oct.	4,6		2,9
Vaches laitières	70	15 oct.	15 avril	4,5	4,8	6,2
Vaches tarées	8	10 nov.	15 avril	9,3	1,6	2,1
Veaux laitiers 0 à 6-12 mois	26	Total de MS sur la période		680		
Génisses 12-18 mois	26	15 oct.	15 avril	7		
Génisses 24-30 mois	26	10 nov.	15 avril	10		
Total fourrages consommés				186 tMS	63 tMS	93 Tms

STOCKS ANNUELS DE FOURRAGES CONSERVÉS NÉCESSAIRES **2,8 tMS / UGB**

UTILISATION DES SURFACES EN HERBE.....

124 ha

Au printemps

• Pâturage des vaches traites	29,5 ha	pour	74 VL	soit	40 ares/VL
• Pâturage des autres bovins	16,7 ha	pour	42 UGB	soit	40 ares/UGB
• Enrubannage de PT	24,0 ha	à	3,2 tMS/ha	soit	77 tMS
• Foin	53,8 ha	à	3,5 tMS/ha	soit	188 tMS

En début d'été

• Pâturage des vaches traites	40,0 ha	pour	67 VL	soit	60 ares/VL
• Pâturage des autres bovins	45,2 ha	pour	57 UGB	soit	80 ares/UGB
• Regain	38,8 ha	à	1,7 tMS/ha	soit	65 tMS

En fin d'été – automne

• Pâturage des vaches traites	40,0 ha	pour	66 VL	soit	61 ares/VL
• Pâturage des autres bovins	46,0 ha	pour	58 UGB	soit	80 ares/UGB
• 3 ^{ème} coupe PT enrubannage	16,0 ha	à	1 tMS/ha	soit	16 tMS

BILAN FOURRAGER ET SÉCURITÉ FOURRAGÈRE

- Total des stocks : **346 tMS**
- Total des besoins : **342 tMS**

Indicateurs de gestion des surfaces fourragères

Surface en herbe fauchée en 1^{ère} coupe : **63 %**
(69 % en foin)

Surface en herbe fauchée en 2^{ème} coupe : **31 %**

Fertilisation organique

5 à 10 t de fumier/ha sur les 100 ha de prairies permanentes

10 t de compost/ha sur 8 ha de prairies temporaires

Fertilisation minérale	N/ha	P ₂ O ₅ /ha	K ₂ O/ha
Surface en herbe	0	0	0

Valorisation des surfaces en herbe : **5,2 tMS/ha**

Chargement technique apparent : **0,99 UGB/ha**

Généralement ces systèmes ont peu de marge de sécurité au niveau des bilans fourragers. C'est pourtant un facteur très important car en cas de déficit fourrager il y a peu de fourrages issus de l'AB disponible sur le marché. L'utilisation de paille bio dans l'alimentation des génisses reste possible.

Dans ces systèmes deux facteurs sont importants dans l'obtention d'une certaine sécurité fourragère :

- Un chargement raisonnable (environ 1 UGB/ha)
- Une bonne productivité des PT liée à la maîtrise de l'agriculteur (implantation, conduite...) et à la qualité de la rotation

CRITÈRE D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU SYSTÈME

- Fourrages : **100 %**
- Concentrés : **89 %**
- UFL : **98 %**
- MAT : **99 %**

Sauf accident, ces systèmes sont complètement autonomes dans leur approvisionnement en fourrages.

Basés uniquement sur l'herbe et en BIO, ces systèmes sont plus sensibles aux aléas climatiques (pas de possibilité d'ensiler les maïs grain ni d'utiliser le levier fertilisation).

Dans leur majorité, ces systèmes utilisent les céréales et protéagineux produits sur l'exploitation et rares sont les achats mis à part pour les minéraux. Ici la surface en céréales n'est pas suffisante, il y a donc un peu d'achat de concentrés sous forme de céréales/protéagineux.

ÉLÉMENTS DE CONDUITE DES CULTURES DE VENTE

	Ha	Rdt (q/ha)	N/ha	P ₂ O ₅ / ha	K ₂ O / ha
Triticale/pos	8	35	0	0	0
Avoine/vesce	8	27	0	0	0
Triticale	4	32	0	0	0
Seigle ou avoine ou épeautre	4	27	0	0	0

- Besoin en paille : **115 t**

42 % produite sur l'exploitation

La rotation est basée sur l'utilisation de la prairie temporaire en tête d'assolement. Les cultures mises en place sont entièrement destinées à l'autoconsommation ; il n'y a pas de céréales vendues. Dans cette situation, l'éleveur mise sur des mélanges céréales/protéagineux qui sont intéressants dans la ration des vaches et plus réguliers en terme de rendement.

La rotation est de type : **PT-PT-PT-Céréale-Céréale-Céréale**. La 1^{ère} culture est un mélange d'hiver comme du triticale/pois. La 2^{ème} culture est un mélange de printemps, par exemple avoine/vesce. En 3^{ème} année, l'éleveur choisira une céréale pure pour permettre l'implantation de l'herbe sous couvert.

Les prairies temporaires sont généralement multi-espèces, allant de l'association simple luzerne-dactyle destinée à la fauche jusqu'à des mélanges plus complexes associant plusieurs légumineuses et plusieurs graminées adaptées à la pâture sur plus de 3 ans.

Au niveau des itinéraires techniques, la rotation étant relativement courte avec seulement 3 céréales de suite et la gestion des déjections étant optimisée, aucun engrais n'est apporté. Les semences de céréales sont principalement fermières ; environ 1/3 est acheté chaque année pour le renouvellement de la semence.

BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS DE TRAITE

Catégorie	Type de bâtiment	Capacité
Vaches laitières	Stabulation logettes paillées	75 places
Génisses	Stabulation paillée	52 places
Veaux	Boxes paillés	30 places

- Salle de traite par l'arrière 2 x 8 décrochage
- Fumière couverte et fosse béton non couverte

Les fumiers mous issus de la stabulation des vaches sont épandus sur les prairies permanentes. Le fumier des stabulations des génisses est composté pour détruire les graines d'adventices et utilisé pour la fertilisation des terres labourables. Il sera épandu sur la dernière année de prairies temporaires pour apporter à la prairie potasse et phosphore directement assimilables. L'azote, plus long à minéraliser dans le compost, sera utilisable pour la culture de l'année suivante.

Les besoins en paille s'élèvent à 115 t et sont couverts en partie par les surfaces en céréales de l'exploitation. Environ 70 tonnes sont achetées en complément. La paille pour la litière pourra être achetée en conventionnel.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

- Bilan apparent des minéraux :
 - N = **-14 unités/ha**
 - P₂O₅ = **-5 unités/ha**
 - K₂O = **0 unité/ha**
- Azote organique/ha SAU : **66 unités**
- Azote minéral/ha SAU : **0 unité**
- Sols nus en hiver : **0 %**
- Consommation énergétique : Atelier lait = **2 900 MJ/1 000 L**

Le bilan apparent des minéraux traduit bien le fonctionnement de ce système qui est, par définition, très économe et autonome.

Le bilan très déficitaire sur l'azote doit être relativisé car on ne tient pas compte de la fixation symbiotique très importante dans ce système en raison de la forte présence de légumineuses dans les prairies et de la culture de protéagineux (estimée à 36 unités d'azote par hectare de SAU).

TRAVAIL

Quelques repères de temps de travaux	
Travail d'astreinte	27 h / UGB
Travail de saison	1,1 jours/ha SAU
Temps disponible calculé objectif	> 1 000 heures par travailleur

- Main-d'œuvre : **2 UMO**

La main-d'œuvre est composée de 2 associés. L'ensemble des travaux est réalisé par les exploitants, exceptés la moisson et l'enrubannage. Dans ce système, ce sont essentiellement les récoltes des fourrages qui modifient l'organisation du travail. En effet, la fenaison s'étale sur une longue période avec 2 coupes sur les permanentes et 3 coupes sur les temporaires. Les surfaces à récolter sont importantes et la qualité des fourrages est primordiale. Par rapport à une exploitation conventionnelle, la charge de travail est globalement allégée sur les céréales (moins d'hectares) mais plus importante sur l'élevage (surveillance des animaux, récolte des fourrages, gestion du pâturage...). La forme sociétaire permet de lever en partie l'astreinte journalière sur le troupeau laitier et de bénéficier plus facilement de week-ends et de vacances.